

RAPPORT DE L'ETUDE EVALUATIVE DU PROJET APAFA

Par le professeur Kossi T. DJONOUKOU

Docteur en Socio-anthropologie

Université de Paris Sorbonne 1984

Enseignant Chercheur aux Universités du Togo

**(Universités de Lomé et de Kara, Université Catholique de
l'Afrique Occidentale- UCAO Lomé et Institut Supérieur des
Sciences Anthropologiques Don Bosco Lomé)**

**Chef du Département d'Anthropologie et d'Etudes
Africaines**

mars 2014

A - CONSIDERATIONS GENERALES

A₁) INTRODUCTION

Le projet d'appui aux populations autour de la forêt d'Abdoulaye (APAFA) a été initié et mis en route depuis 2009 par la Division Développement Rural de la MVCP. Il fait suite à un premier projet (d'expérience pilote) réalisé quelques années plus tôt au profit des producteurs et productrices agricoles dans les localités de Solao et Kparatao (préfecture de Tchaoudjo) et Kir-kri (préfecture de Tchamba).

A ce jour il serait bien indiqué de faire le point sur le chemin parcouru dans le cadre d'APAFA pour prendre la mesure des incidences, implications et des impacts réels que ce projet a pu provoquer sur les conditions de vie des bénéficiaires directs et indirects.

A n'eue point douter, c'est le but premier de la présente étude évaluative.

A₂) CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Les populations Togolaises sont frappées de plein fouet par une pauvreté et une misère lancinantes et rampantes, surtout depuis les troubles socio-politiques que connaît ce pays à partir de 1990. La situation est pire en milieux ruraux où 75% à 80% des populations croupissent dans la démunitions "indécrottable". Les divers rapports faits par les organismes internationaux sur le Togo l'affirment souvent et les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) trouvent cette situation toujours sombre à l'horizon.

Néanmoins les experts en la matière s'accordent à reconnaître que l'agriculture (le développement agricole) est un créneau porteur (en association avec l'élevage) qui peut aider à trouver un début de solution à une telle situation. Pour ce faire des efforts doivent être fournis et soutenus dans le domaine de l'amélioration des techniques culturales avec des changements dans les systèmes d'exploitation agricole associant l'élevage à l'agriculture. Tout cela doit être appuyé sur la gestion durable de l'environnement et de l'écosystème. N'est-ce pas là l'une des dimensions essentielles du Développement Humain Durable (DHD) qui est réclamé aujourd'hui partout dans le monde ?

C'est dans cette optique que le projet APAFA a été conçu et mis en route depuis 2009.

Qu'en est-il à ce jour ?

APAFA est initié par des agronomes très compétents, entourés de techniciens bien qualifiés au bénéfice des populations vivant à la lisière de la réserve Abdoulaye ; on peut dire que cette population est en "pérégrination" puisqu'elle était "chassée" du Sud en 1990 et de nouveau expulsée de la Forêt où elle avait trouvé refuge. Les trois villages retenus et choisis (sur les douze) l'ont été en tenant compte des résultats d'un diagnostic participatif et de certaines caractéristiques et spécificités du terrain. Des objectifs ont été assignés à ce projet d'appui, qui est en conformité avec ceux de la politique agricole du pays à savoir :

- Accroître le revenu des exploitants agricoles avec l'amélioration de leurs conditions de vie à partir d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Il est question aussi d'accorder une attention particulière aux franges de population les plus pauvres et les plus vulnérables notamment les jeunes et les femmes.

Plus spécifiquement il y a lieu surtout d'arriver à :

- développer les capacités de l'ensemble des intervenants (acteurs sociaux impliqués dans l'initiative)
- améliorer la productivité et la production des exploitations agricoles et à promouvoir un développement agricole durable
- réduire le taux de dépendance des produits alimentaires vis-à-vis de l'importation
- faciliter l'accès aux marchés pour les produits agricoles

Par ailleurs il est à noter que le projet est destiné en gros à deux catégories de groupes cibles à savoir les bénéficiaires directs et les bénéficiaires indirects.

La première catégorie est l'ensemble des producteurs et productrices dans la situation défavorable et qui sont encadrés (chefs d'exploitation et autres agriculteurs et éleveurs, avec leurs familles, femmes et enfants)

La deuxième catégorie (bénéficiaires indirects) est constituée par l'ensemble des producteurs et productrices des villages avoisinants qui d'une manière ou d'une autre sont susceptibles de profiter du projet (par exemple à travers l'utilisation de la piste rurale ouverte) et qui désenclave la zone avec les avantages qui en découlent. A ceux-là s'ajoutent les transporteurs qui empruntent cette piste devenue praticable en toute saison et qui trouveront ainsi l'occasion d'une relative amélioration de leurs gains et revenus. Et que dire du personnel de la MVCP (Division Développement Rural) qui gagne les moyens et les possibilités d'augmenter le nombre des compétences et de renforcement institutionnel ?

Il apparaît que ce projet est susceptible d'apporter des changements positifs, quantitativement et qualitativement sur les plans socio-économico-financier, technique et institutionnel à l'une ou l'autre catégorie de bénéficiaires

Si tel est le cas, quelle est la situation à ce jour ? Quels sont les impacts mesurables, identifiables et reconnaissables de ce projet ? y-a-il des aspects négatifs ou des problèmes auxquels on n'avait pas pensé au départ ? La durabilité de cette initiative est-elle garantie et comment ? Pourquoi ? Si non, qu'est-ce qu'on peut faire ou qu'on doit faire pour rectifier les choses ? (les lacunes ou les insuffisances)

Sur la base de ces considérations l'on est en droit de fixer à cette étude évaluative plusieurs types de résultats attendus.

A₃) RESULTATS ATTENDUS DE CETTE ETUDE EVALUATIVE

Comme l'on peut le constater la présente étude doit nécessairement documenter sur des aspects précis et réels auprès de l'ensemble des intervenants impliqués dans ce projet.

❖ CHEZ LES BENEFICIAIRES DIRECTS

L'étude doit parvenir à montrer que :

- les paysans maîtrisent les techniques agricoles viables et produisent aujourd'hui plus qu'avant pour subvenir aux besoins alimentaires (autosuffisance) et réalisent d'importants excédents pour la vente et la commercialisation
- la capacité d'action des producteurs et productrices est renforcée
- la conservation et la commercialisation des produits agricoles sont maîtrisées
- les paysans ont une culture de la protection de l'environnement assez élevée et sont capables de gérer leurs exploitations selon les principes d'une agriculture respectueuse de l'environnement (par combinaison des engrais chimiques et organiques)

❖ CHEZ LES BENEFICIAIRES INDIRECTS

De même l'étude doit aider à identifier chez ceux-ci les implications du projet sur la vie des paysans dans les villages voisins qui ne sont pas impliqués dans l'encadrement en documentant sur les bénéfices qu'ils tirent néanmoins de la mise en œuvre du projet. Par exemple les facilités de déplacement qu'offre l'ouverture de la piste rurale, les échanges et partages d'expérience et d'échanges d'expérience et d'informations avec ceux qui sont dans l'encadrement et leur mise en application et les résultats obtenus.

Il est question aussi d'édifier sur ce que le personnel de la Division du Développement Rural a "gagné" dans la mise en chantier de ce projet. Par exemple :

- dotation des moyens logistiques, renforcement institutionnel à travers l'augmentation des moyens logistiques, renforcement institutionnel à travers l'augmentation des compétences ; acquisition des ressources humaines nécessaires pour une bonne performance dans l'exécution des activités liées au projet

Remarque

Cette étude évaluative s'avérerait incomplète si elle n'instruit pas sur la stratégie que le projet a déployée pour réussir la gageur et le pari de trouver un début de solution à la "problématique genre", en ayant des informations sur l'intégration ou l'association de la ferme aux activités du projet. Autrement, dit, il y a lieu de découvrir comment les communautés ont été amenées à "franchir le rubicon" pour que le "masculin" souvent misogyme et phallocrate accepte de se brancher sur la même longueur d'onde que le féminin

Pour arriver à avoir des éléments de réponse fiables et pertinents à toutes ces diverses préoccupations, il y a nécessité d'adopter une démarche méthodologique appropriée.

A4) APPROCHE METHODOLOGIQUE UTILISEE

Les résultats de cette étude sont fondés sur l'analyse des données statistiques et celles issues des entretiens approfondis (individuels et collectifs). C'est pourquoi il a été nécessaire de combiner les approches quantitative et qualitative avec naturellement deux types d'outils à savoir :

- le questionnaire d'enquête avec des questions directives
- le guide d'entretiens avec des questions non-directives. appuyées par des verbatims, des récits (ou histoires) de vie pour offrir l'occasion aux enquêtés de donner libre cours à ce qu'ils ont dans leur for intérieur à propos de l'initiative, dans leur corps et dans leur cœur.

Les investigations ont été conduites par un anthropologue et un sociologue pour mieux prendre en compte toutes les considérations que suggère l'étude.

L'échantillonnage (des enquêtés et des sites) a été opéré en collaboration avec l'équipe d'encadrement de la Division du Développement Rural.

NB : La pré-enquête a été réalisée en exploitant à fond tous les rapports périodiques d'activités le document du projet et le rapport du diagnostic participatif.

Voici à titre indicatif les catégories de répondants qui ont été touchées :

- les bénéficiaires directs
- les bénéficiaires non directs

(paysans non encadrés, transporteurs, commerçants et le personnel d'encadrement).

NB : Un échantillon de producteurs a été opéré avec l'accord et la collaboration du personnel d'encadrement (directement impliqué dans les activités) et avec l'appui du sociologue qui expertise sur le projet APAFA tout cela a été fait en tenant compte des résultats obtenus par les paysans dans la production agricole. Les sites visités sont les villages du projet :

- AGBAWILIGA (village A)
- HEZOUDE (village B)
- OGOU ALINDE (village C)

Un village témoin a été visité à savoir NINGBAOUE II ; trois autres villages avoisinants ont été visités.

La population-mère (ensemble des paysans) est de 240 âmes. Un échantillon de un tiers (1/3) soit en tout 80 individus (à raison de 20 par village) cela nous paraît assez représentatif si nous appliquons les règles d'échantillonnage conseillées par les spécialistes en méthodologie d'études évaluatives.

Les investigations ont été conduites auprès de cet échantillon dans les 4 villages (à savoir 3 du projet APAFA et 1 témoin). Des données ou informations ont été collectées ou recueillies, pendant 12 jours francs à raison de 3 jours par site.

Les données quantitatives ont été collectées dans les trois villages encadrés auprès des bénéficiaires directs soit 60 paysans.

Dans le village témoin on a dû faire des entretiens pour avoir des données qualitatives.

NB : Une sociologue qui fait partie de l'équipe des agents des collecte des données a par ailleurs pris en compte les femmes productrices et les femmes des producteurs pour des entretiens individuels et collectifs approfondis en recueillant des récits et histoires de vie, des verbatims cela a permis de donner l'occasion aux femmes de s'ouvrir sur leur for intérieur en parlant des problèmes intimes du ménage

L'analyse des données et interprétation des résultats ont abouti à des leçons apprises.

Sur la base de celles-ci, des suggestions, recommandations et propositions ont été faites.

B – RESULTATS

VILLAGES APAFA

- AGBAWILIGA (A)
- HEZOUDE (B)
- OGOU ALINDE(C)

VILLAGE TEMOIN : NINGBAWOUE II

ECHANTILLONNAGE

- Population cible = 240
- Echantillon 1/3 : 60

Comme pouvaient le laisser entrevoir les objectifs et les résultats attendus de cette étude évaluative, l'analyse des données collectées a permis d'aboutir aux conclusions qui vont être livrées ci-dessous. Dans le souci de guider le lecteur pour une compréhension et une exploitation judicieuses des résultats obtenus ceux-ci sont présentés par rubrique distincte, selon les catégories des acteurs sociaux impliqués dans le projet à savoir :

- les bénéficiaires directs (paysans encadrés)
- les bénéficiaires indirects
- les femmes productrices
- les paysans du village-témoin
-

B-1) QUELQUES DONNEES BIO-SOCIALES

Tableau N°1 : Distribution des enquêtés selon les tranches d'âge

A = Agbawiliga

B = Hèzoudè

C = Ogou-Alindè

Tranche d'âge	18 - 35	36 - 45	46 - 65

Enquêtés									
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
	5	1	3	10	11	5	7	6	10
					1			2	

D'après les données du tableau ci-dessus les paysans encadrés ont un âge qui se situe dans l'intervalle de 18 à 65. Il apparaît que la forte majorité se concentre entre 18 et 45, ce qui indique une réserve de la force physique donc une "force de travail" chez les encadrés. C'est incontestablement un atout qui mérite d'être souligné lorsqu'on sait que le travail de la terre, (des champs) nécessite la vigueur, la force que l'âge ne peut pas trahir.

Tableau N°2 : répartition des paysans selon le niveau de scolarisation

Niveau Scolarité	Non Scolarisé			Primaire			Secondaire			Supérieur		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Total	01	03	03	10	11	09	09	06	08	0	0	0

Ce tableau nous renseigne sur le niveau de scolarisation des enquêtés.

En considérant les données du tableau il apparaît que le niveau de scolarisation des paysans encadrés va du primaire au secondaire. Il y a quelques non scolarisés et aucun enquêté n'a atteint le supérieur. En revanche la plupart d'entre eux ont au moins le niveau primaire (plus de 80%); une bonne proportion a le niveau secondaire. On peut estimer que nos paysans seraient à même de suivre des séances formatives sur l'usage des engrais et autres produits chimiques et surtout sur la protection de l'environnement. Est-ce cela qui expliquerait leur application dans l'assimilation et la maîtrise des techniques agricoles ?

Tableau N°3 : Répartition des enquêtés selon leur appartenance religieuse

Religion Enquêtés	Chrétien			Musulman			Traditionaliste		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
	14	09	15	0	0	02	06	11	03

Bon nombre de nos enquêtés se déclarent chrétiens (58%) Même s'il n'y a pas un seul musulman, on dénombre des pratiquants ou adeptes de la religion ancestrale qui se chiffrent à environ 42%. Ces données méritent d'être scrutées à leur juste valeur:

Tableau N°4 : Distribution des paysans suivant la situation matrimoniale

Situation Matrimoniale Enquêtés	Célibataires			Mariés			Veufs (ves)		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
	0	0	0	20	19	18	1	1	2

Sur le plan matrimonial, la situation chez les paysans est la suivante :

- En dehors de 2 veuves et d'un veuf tous les enquêtés sont mariés ($\approx 97\%$) et une forte majorité est en foyer polygamique
- Il n'y a aucun célibataire

Ceci qui peut indiquer entre autres que tous ont des responsabilités familiales

Même si nos enquêtés ont marqué des réserves à donner le chiffre exact du nombre de leurs enfants nous avons pu découvrir qu'ils ont pour la plupart une " famille nombreuse" surtout que la plupart sont en foyer polygamique.

NB : sur la base des déclarations arrachées surtout chez les femmes productrices à travers leurs récits et histoires de vie, et en faisant des rapprochements et des recoupements, on peut valablement retenir que 80 à 84% des enfants sont en âge de scolarisation et ils le sont d'ailleurs, ceci confirme le fait que contrairement au passé (avant l'intervention de la MVCP) les producteurs encadrés assument leur responsabilité familiale.

Ceci nous conduit naturellement à aborder la rubrique relative à la situation des paysans avant l'intervention de la MVCP.

B-2) SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES PAYSANS AVANT L'INTERVENTION DE LA MVCP

L'étude a cherché à connaître chez les paysans à quoi ils attribuent le choix qui est porté sur eux lorsqu'on les a retenus pour être accompagnés par la MVCP. C'est cela qui se traduit par les données consignées dans le tableau qui suit.

Tableau N°5 : Répartition des paysans selon les facteurs explicatifs du choix porté sur eux

Paysans (villages) Raisons de leur choix	A	B	C	FA (Fréquences absolue)	FR (Fréquences relative)
Disponibilité personnelle	20	20	20	60	100%
Expérience reconnue dans le travail agricole	19	20	20	59	98%
Possession de terres en superficie suffisante	19	19	19	57	97%

Sur la base de leurs déclarations tous les paysans sondés avouent connaître les raisons explicatives du choix qui a été porté sur eux par les techniciens de la MVCP. En effet 100% des enquêtés attribuent cela à leur disponibilité personnelle totale ; c'est un atout incontestable puisqu'on ne peut impliquer dans ce projet d'appui et d'accompagnement que des gens vraiment disponibles.

Alors que 98% estiment que leur expérience en matière agricole en est pour quelque chose dans la décision des techniciens en leur faveur, 97% d'entre eux retiennent que la possession de terres cultivables en superficies suffisantes serait le facteur explicatif déterminant.

Dans tous les cas de figure il apparaît que nos paysans ont été sélectionnés sur la base des considérations et des motivations suffisamment valables pour la bonne marche de l'expérience à engager. Il ne pouvait pas en être autrement, surtout que les techniciens en la matière ne devaient pas faire des choix hasardeux en jouant de la loterie ou en agissant à la légère.

Pour être plus instructive et édifiante cette étude évaluative a cherché à recueillir des informations auprès des enquêtés sur la connaissance ou l'expérience avec une autre ONG avant l'intervention de la MVCP.

Tableau N°6 : Distribution des enquêtés selon la connaissance d'une ONG avant la MVCP

Enquêtés	A	B	C
Connaissance et appui ONG avant la MVCP			
Oui	01	0	01
Non	19	20	19

Sur la base des données ci-dessus on peut avancer que 98% des enquêtés affirment n'avoir pas reçu l'appui d'une quelconque ONG avant l'intervention de la MVCP ; cependant 2% d'entre eux reconnaissent et avouent avoir bénéficié de l'appui d'une ONG avant la MVCP, en l'occurrence l'OCDI dans le cadre de l'adduction d'eau potable (à Agbawiliga et à Ogou-Alindè)

B-3) INTERVENTION DE LA MVCP ET IMPACTS SUR LES PAYSANS

Tableau N°7 : Présentation de la production annuelle des paysans avant l'intervention de a MVCP (résultats compilés des 3 villages)

Production/ha Superficie en ha	Nombre de sacs					Effectif total
	1 - 3	3 - 5	5 - 7	7 - 9	9 et +	
0 - 1	2	5	4	3	2	16
1 - 3	0	4	7	8	13	32
3 - 5	0	2	1	1	5	9
5 et +	0	0	0	0	4	4

Les informations collectées auprès des paysans sont très édifiantes et révélatrices. En effet, comme le montrent les données du tableau ci-dessus, avant l'intervention de la MVCP, d'après l'aveu des paysans les superficies cultivées ne dépassaient guère les cinq (05) hectares. La preuve en est que 16/60 paysans entretenaient à peine un hectare ; 32/60 paysans (55%) avaient des champs qui couvraient à peine trois (03) hectares. Il va sans dire que les revenus sont conséquemment gagnés.

Dans cet ordre d'idées nous pouvons constater que la production allait de un (01) sac à l'hectare pour dépasser difficilement les neuf (09) sacs à l'hectare. Chez vingt un (21) paysans sur les soixante (60) enquêtés (soit à peine 30%). Au total, on peut retenir que la situation socio-économique des paysans autour de la forêt Abdoulaye n'était pas florissante avant la MVCP ; avec une production agricole qui, quantitativement et qualitativement laissait à désirer.

Et à cela s'ajoutaient les problèmes de conservation et de stockage.

C'est alors qu'il serait instructif d'examiner ce qu'il en est avec l'intervention de la MVCP.

Nous vous invitons à regarder, mieux à examiner les données du tableau ci-dessous.

Tableau N°8 : Présentation de la production par hectare avec l'appui de la MVCP (résultats compilés des 3 villages)

Production/ha	Nombre de sacs	Effectif
----------------------	-----------------------	-----------------

Superficie en ha	5 - 10	10 - 15	15 - 20	20 - 25	25 - 30	30 et +	total
0 - 1	1	4	0	0	0	0	5
1 - 3	0	0	1	12	17	14	44
3 - 5	0	0	0	5	1	3	9
5 et +	0	0	1	0	0	1	2

La production agricole a nettement augmenté allant progressivement de 5 à 10 sacs par hectare jusqu'à plus de 30 sacs par hectare. Dans le même temps les superficies cultivées sont en nette augmentation passant de 1ha à 5ha.

Il va sans dire que les revenus économique-financiers gagnés montent en flèche.

A titre indicatif voici un peu de quoi il s'agit :

- Avant l'intervention de la MVCP le paysan gagnait dans le meilleur cas à entre 50 000 et 300 000 F CFA par an.
- Avec l'accompagnement et l'appui des techniciens les revenus se chiffrent désormais à au moins 500 000 FCFA par an pour atteindre un ordre de grandeur de plus d'un million de francs CFA par an.

C'est fort de cela que les paysans enquêtés arrivent à faire des réalisations concrètes.

Remarque :

En comparant les données des deux tableaux (N°7 et 8) qui présentent la situation des paysans avant et après l'intervention de la MVCP, on peut aisément s'apercevoir qu'il ya un net changement quantitatif et qualitatif dans la production agricole et des gains financiers que réalisent les paysans. Cela nous autorise à avancer que la MVCP de par son appui a incontestablement provoqué de l'amélioration dans les conditions de vie des agriculteurs encadrés. C'est fort de cela que nous avons cherché à apprécier les réalisations concrètes des paysans.

Tableau N°9 : Réalisations des bénéficiaires

Type de réalisation	Néant	Achat de moto	Achat de moulin	Achat de terrain	Construction d'un nouveau bâtiment/maison	Réaménagement de l'ancienne maison	Epargne	Autres (santé, éducation ...)

Effectif	2	27	7	6	41	7	7	57
Pourcentage	3,33	45	11,66	10	68,33	11,66	11,66	95

En dehors des cas "des ratés" (3,3%) qui n'ont fait aucune réalisation concrète, au moins 96% des paysans ont vu leur vie changer quantitativement et qualitativement. A titre indicatif, l'examen des données de ce tableau nous autorise à retenir que :

- 45% des paysans ont acheté une moto
- 11,6% ont acquis un moulin
- 10% d'entre eux ont déclaré avoir un moulin (à maïs)
- 68,33% des encadrés ont pu construire un nouveau bâtiment d'habitation, tandis que 11,66% d'autres ont réaménagé leurs anciennes maisons et 11,66% d'autres encore ont pu épargner
- 95% des encadrés assument régulièrement les frais de scolarisation et de santé de leurs enfants.

N.B. : A partir de ces données on peut valablement conclure que les conditions de vie socio-économico-financière des paysans connaissent un changement quantitatif et qualitatif.

Il faut ajouter ici en passant que les villages du projet ont été dotés des magasins de stockage et de conservation des produits

Une mention spéciale est à souligner sur le village Ogou-Alindè où un deuxième magasin a été construit pour encourager le dynamisme des paysans.

Un membre de la coopérative de ce village a été choisi pour aller suivre un stage spécial à Ouagadougou (Burkina-Faso) en stratégie de commercialisation des produits agricoles.

Cette étude évaluative qui cherche à documenter au maximum a abordé d'autres préoccupations pour montrer les impacts que l'accompagnement et l'appui aux paysans ont entraînés chez les bénéficiaires directs. Il s'agit notamment de :

- La formation en technologies sociales (constitution des coopératives), échanges d'expérience avec les paysans d'autres localités du Togo et des pays étrangers (Ghana, Benin et Burkina Faso).
- La formation en stratégies de stockage, de conservation et de commercialisation

Il apparaît qu'en dehors de l'initiation des paysans aux technologies matérielles (agricoles), les techniciens assurant l'accompagnement ont eu à former ceux-ci en technologies sociales.

Cet aspect a été souligné par les enquêtés qui apprécient vraiment ces initiatives, spécialement :

- Les voyages d'échanges d'expérience inter-producteur

- La formation donnée aux comités villageois sur leur rôle et leur responsabilité dans l'exercice de cette prérogative
- Les séances formatives organisées au profit des paysans pour les initier (ou leur apprendre) à savoir et à pouvoir constituer des coopératives et à les gérer.
- L'assistance apportée aux producteurs dans l'identification, la sélection et la "mise au vert" des pairs formateurs, en vue de les conduire à savoir assurer la diffusion des techniques culturales (agricoles)

Tableau N°10 : Connaissance de la MVCP

Villages Sources	Agbawilige	Hèzoudè	Ogou-Alindè	Total
Par la Radio	-	-	-	0
Par les paysans déjà accompagnés	08	06	10	24
Par les membres du CVD	-	01	01	02
Par le personnel de la MVCP	15	18	13	46
Autre	-	01	-	01

La majorité de la population enquêtée affirme avoir fait la connaissance de la MVCP avec la visité du personnel dans les villages. Certains paysans qui ont rejoint la première équipe des producteurs (déjà accompagnés) ont affirmé avoir eu l'information sur la MVCP suite aux résultats déjà obtenus par ces devancer. Les premiers ont été appuyés pour 5ans.

Motivation de leur adhésion

Tableau N°11 : Distribution des enquêtés selon les raisons de leur motivation à accepter le projet

Enquêtés Motivation	Agbawilige	Hèzoudè	Ogou-Alindè	Total
----------------------------	-------------------	----------------	--------------------	--------------

Vision du projet	17	14	11	42
Défi à relever	11	09	05	
Proposition convaincantes	0	0	7	7
Promesses faites	0	0	0	0
Changement espéré	14	9	15	38
Gains à réaliser	14	9	14	37

Les mobiles qui sont à la base de la motivation des paysans à accepter d'être accompagnés sont différents et divers. Il faut signaler ici en passant que les réponses ne sont pas exclusives, en ce sens qu'un même enquêté peut se trouver dans les différents cas de figure.

- 42% avouent que leur motivation est due à la vision qu'on a présenté du projet
- Pour 25% c'est plutôt le défi que va permettre de lever l'initiative.
- Alors que 7% trouvent que c'est surtout l'espoir que cela a fait naître chez les producteurs
- 100% des interlocuteurs se sentaient disponibles à suivre les conseils des encadreurs, tandis que 38% estiment que la prestation de l'équipe d'accompagnement a fait mouche dès les premiers contacts.
- 37% sont convaincus de l'expérience avancée des responsables du projet.

Par ailleurs la connaissance du personnel d'encadrement par les bénéficiaires a été déterminante pour 37%.

Dans tous les cas, il apparaît qu'il y a suffisamment des raisons valables pour que les bénéficiaires soient décidés dans leur carré de conscience (dans leur for intérieur) à accepter d'être encadrés.

Tableau N°12: Répartition des enquêtés selon la maîtrise des techniques apprises

Nous estimons qu'il serait édifiant de montrer ici les techniques apprises et maîtrisées par les producteurs.

Producteurs				
--------------------	--	--	--	--

Technique maîtrisées	Agbawiliga	Hèzoudè	Ogou-Alindè	Total
Formation en techniques de production du Maïs, du Riz et du Soja	20	20	20	60
Utilisation des herbicides et des insecticides	17	18	17	52
Gestion intégrée de la fertilité des sols	18	20	19	57
Fabrication et utilisation du fumier	10	15	11	36
Recyclage des résidus de récolte	11	10	12	33
Pratique de rotation	12	19	12	43
Traitement des pesticides	14	19	17	50
Utilisation des engrais chimiques	19	20	20	59

Au regard des données de ce tableau, 100% des producteurs affirment avoir reçu une formation en technique de la culture du maïs, du riz et du soja.

Une grande frange (soit près de 52%) confie avoir été suffisamment formée pour l'utilisation des herbicides pour traiter (comme il faut) les champs. De même cette bonne proportion déclare être bien initiée à la technique de gestion intégrée pour la fertilisation de sols. Par ailleurs le dosage et le traitement des pesticides n'auraient plus de secret pour bon nombre de paysans enquêtés (50%).

- A propos de la protection de l'environnement et de la réserve de la faune

Nos paysans ont été sondés pour recueillir des informations relatives à cette rubrique.

Tableau N°13: Distribution des paysans selon l'appréciation sur la formation en cette matière

Paysans Formation Protection environnement	A	B	C	FA	FR
				Fréquence absolue	Fréquence relative
Oui	20	20	20	60	100%
Non	0	0	0	0	0%

Les enquêtés reconnaissent à 100% avoir suivi plusieurs séances de sensibilisation sur la nécessité de protéger l'environnement en général et la réserve Abdoulye en particulier.

Par ailleurs ils ont déclaré à l'unanimité (100%) avoir été formés sur les techniques de lutte contre les feux de brousse (le traçage des pare-feux par exemple).

Seulement il faut souligner ici en passant qu'il reste à les doter ou à leur fournir des équipements pour ce faire.

Ceci s'avère important voire indispensable, puisque dans l'hypothèse de feux de brousse nos paysans ne pourront rien faire avec « les mains nues ».

NB : Voilà en gros les résultats des activités menées durant les quatre années que le projet a été mis en œuvre.

QUELQUES DONNES DE L'APPROCHE QUALITATIVE

Rappelons ici à toute fin utile que cette étude a été réalisée simultanément sur deux volets à savoir :

- Le volet quantitatif
- Le volet qualitatif

Voici à présent ce qui ressort des entretiens individuels et collectifs approfondis, avec quelques producteurs et surtout avec les femmes productrices et les femmes des producteurs.

Les entretiens ont touché également les villageois non encadrés dans les villages APAFA et dans les villages voisins.

Le but poursuivi d'une telle démarche était de recueillir les appréciations des uns et des autres sur le projet, (l'intervention de la MVCP et les changements constatés) aussi bien positifs que négatifs dans les conditions de vie des paysans encadrés.

L'analyse des récits de vie, des histoires de vie, des verbatims a abouti à des résultats présentés ci-dessous.

- Nos sondés sont tous au courant de l'intervention de la MVCP au bénéfice de leurs concitoyens ou des producteurs des villages APAFA
- D'après nos enquêtés, l'encadrement et l'accompagnement des producteurs ont porté des fruits et ont eu des impacts positifs palpables sur la vie des bénéficiaires. Par exemple :
 - Grâce aux techniques culturales acquises, les superficies cultivées sont augmentées
 - Du coup les rendements sont nettement améliorés en même temps que les productions.
 - Les moyens sont donnés aux producteurs pour le stockage et la conservation des produits. Sur ce point précis la plupart des enquêtés estiment que cette innovation est une "première" dans leur localité.

En effet, les magasins de stockage sont construits dans les villages du projet avec en prime un deuxième magasin dans le seul village d'Ogou-Alindè où le dynamisme et la bonne organisation de la coopérative sont reconnus, appréciés et convaincants

- L'intervention de la MVCP d'après les enquêtés a non seulement changé la vie des encadrés sur le plan matériel, économique-financier mais également sur le plan culturel. Les gens ont acquis des techniques qu'ils maîtrisent assez bien et arrivent à les mettre en application.
- De plus sur le plan psychoaffectif, les mentalités changent progressivement :
- Les encadrés et ceux qui sont dans leur entourage (et de leur voisinage) bénéficient de conseils, enseignement et appui technique déclarent apprendre de jour en jour de nouvelles capacités de travail.
- L'on se sent relativement plus épanouis, la vie au village n'est plus un calvaire comme par le passé ; aujourd'hui, mieux qu'hier le villageois se sent en mesure de faire face aux problèmes quotidiens : scolarisation des enfants (ou mise en apprentissage), paiement des frais médicaux en cas de maladie, possibilité et capacité de faire "bouillir la marmite" donc de manger à sa faim. Les sondés racontent avec aisance et fierté (parfois avec une pointe d'orgueil à peine voilé) ce qu'ils sont capables de réaliser aujourd'hui grâce au projet.

N'est-ce pas une forme d'épanouissement ? Cet épanouissement vient avec l'éradication de la faim et la capacité de prise en charge des besoins vitaux du ménage.

Les femmes sondées ont insisté sur cet aspect.

Par ailleurs les gens racontent (à qui veut l'entendre) comment le projet a donné l'occasion inattendue de faire des réalisations matérielles concrètes :

- Tous les enquêtés (bénéficiaires directs, villageois du projet et population des villages voisins) ont apprécié "grandement" et "hautement" les réalisations qui s'observent de façon empirique sous leurs yeux comme par exemple :
 - Constructions des maisons
 - Réfections et restaurations d'anciennes maisons
 - Couvraison en tôle à la place des pailles et feuillages
 - Achat de motos ou de vélos
 - Achat et installation des moulins.

Des sondés ont raconté comment l'introduction des motos et moulins rend d'énormes services dans la protection des gens.

Nous pouvons avancer ici le dicton populaire que voici : « quand il y en a pour un, il y en a pour deux, trois ou cent ». Les témoignages font état des cas où grâce à l'existence ou à la possession de motos, des malades graves ont pu être acheminés à l'hôpital de Tchamba en un temps record. Ainsi des vies humaines ont pu être sauvées.

Ceci nous amène à exposer ici les appréciations des sondés sur l'ouverture de la piste. Aussi bien les villageois du site du projet que les villages voisins, les transporteurs, les commerçantes et autres usagers de la piste, bref tous ceux-là qui ont pu être interrogés ont exprimé leur satisfaction et leur joie à propos de l'ouverture de cette piste. Inutile d'entrer ici dans les détails de leurs déclarations. On peut retenir seulement à ce sujet que tous les sondés ont été unanimes à reconnaître les innombrables bienfaits que procure l'ouverture de cette piste. De même ils sont unanimes à souhaiter le maintien en bon état ou l'entretien périodique de cette "route rurale".

C'est dans cette perspective que la recherche a pris en compte les habitants d'un village-témoin, et d'autres villages avoisinants au titre de bénéficiaires indirects.

Des entretiens individuels et collectifs approfondis ont été réalisés avec eux ce qui a permis de recueillir des informations que nous livrons ci-dessous en résumé.

- Les habitants des villages avoisinants, sur la base de leurs déclarations ; aveux et confidences, ont été touchés par les activités de ce projet.
- Les paysans encadrés ne tarissent pas de générosité et surtout de "solidarité mécanique agissante" (pour reprendre les termes du grand sociologue Français Emile DURKHEIM).

En effet, les encadrés de leur propre gré sont allés dans les villages avoisinants pour assister leurs confrères en leur transmettant d'une manière ou d'une autre ce qui leur a été enseigné par les techniciens. Par exemple :

- Les techniques agricoles (production de maïs, de riz, du soja)
- L'utilisation des engrais, herbicides, insecticides et autres
- Fabrication et utilisation du fumier
- Pratique de la rotation
- Gestion intégrée de la fertilité du sol

- Les stratégies et les mesures de protection de l'environnement en général et de la forêt Abdoulaye en particulier
- La sensibilisation sur la commercialisation des produits et la nécessité de constituer des coopératives et de les gérer

NB : En dehors de ce village témoin il nous a été révélé que les paysans de quatre autres villages de la localité ont été touchés, informés et sensibilisés en la matière.

Si tel est le cas on peut valablement avancer ici que le projet est en train de faire tache d'huile, vraiment, incontestablement. Les impacts de ce projet s'affirment, se vérifient et se confirment à travers l'analyse des données qualitatives qui viennent d'être présentées ci-haut.

- Spécial point de vue des femmes

Au cours des investigations une étudiante en sociologie (qui était parmi l'équipe d'enquêteurs) a pris en compte quelques femmes des producteurs et les femmes productrices pour des entretiens individuels et collectifs approfondis.

Voici en liminaire ce qu'on peut retenir de leurs déclarations, aveux et confidences.

- Les hommes (leurs conjoints) producteurs encadrés tirent des revenus substantiels de leur travail.
- Ils assument leurs responsabilités au foyer en prenant en charge les besoins des enfants et de leurs épouses, surtout les besoins vitaux (habitats, habillements, nourritures, écolage, frais médicaux). Cela est incontestable.

Mais il y a quelques "grains de sable" dans cette belle farine de maïs en quelque sorte "le revers de la médaille".

- On dirait que la réussite matérielle et la relative aisance économique-financière " tournent la tête aux hommes" (leurs époux) qui deviennent de plus en plus "incontrôlables".

Par exemple :

- ✓ La gestion des revenus est "opaque" ; ils sont les seuls maîtres à bord du navire où les femmes n'ont pas droit de regard ni droit de réponse.
- ✓ Ils s'absentent de la maison pendant 2ou 3 jours sans souci et sans avertissement.
- ✓ Le montant des revenus générés par la vente des produits n'est pas porté à la connaissance des épouses.
- ✓ Les épouses ne sont pas impliquées dans les décisions relatives aux dépenses à faire dans l'intérêt du foyer pas plus qu'elles ne sont consultées pour ce faire.
- ✓ Des frictions, de petites querelles, des mal entendus, des incompréhensions naissent au sein des ménages suite au mauvais comportement des époux qui deviennent de jour en jour gonflés, arrogants et individualistes.

On pourra imaginer aisément la suite quant à la prévision d'éventuelle période de soudure surtout qu'il peut avoir mévente des produits (comme c'est le cas actuellement).

Remarque :

Après analyse combinée de toutes ces informations aussi bien quantitatives que qualitatives, en faisant des recoupements et des approches interprétatives, nous avons appris des enseignements et tiré des leçons que nous allons exposer dans la troisième et dernière partie de ce rapport.

C - LEÇONS APPRISES- SUGGESTIONS- RECOMMANDATIONS- PROPOSITIONS

L'étude a permis de mettre le doigt sur les points forts et les points faibles de cette expérience d'intervention de la MVCP au bénéfice des paysans dans le projet APAFA.

C1) QUELQUES POINTS FORTS.

- ❖ Le projet APAFA a pu en un temps record conduire les paysans à faire le passage du rôle passif à une fonction active et bénéfique au sein de leur communauté d'appartenance.
- ❖ Les principales techniques culturelles sont acquises et bien maîtrisées par les bénéficiaires qui sont capables d'un partage d'un savoir et d'un savoir-faire avec leurs concitoyens et les paysans des villages avoisinants.
- ❖ La sensibilisation des paysans pour la préservation de l'environnement et surtout de la réserve Abdoulaye a été attestée
- ❖ La production, la productivité, le rendement, les superficies cultivées élargies, enregistrent une nette augmentation ; cela apporte des changements qualitatifs et quantitatifs dans les conditions de vie des paysans.
- ❖ Les villages du projet sont dotés des magasins de stockage pour une meilleure conservation des produits.
- ❖ La vente des produits génère des revenus financiers substantiels permettant aux producteurs de "sortir de la pauvreté".
- ❖ Les revenus financiers générés par la commercialisation des produits donnent les moyens nécessaires et suffisants aux producteurs pour faire des réalisations concrètes comme par exemple :
 - La construction de nouvelles maisons
 - l'achat des motos et vélos
 - L'acquisition de moulin
 - La prise en charge des besoins vitaux de la famille
 - La possibilité de faire de l'épargne.
 - Les paysans ont appris à s'organiser en coopératives et à pouvoir et savoir les gérer pour le bien de tous.
 - Il apparaît que la durabilité de cette expérience de développement rural est assurée :
 - La formation est donnée aux paysans

- Les techniques sont maîtrisées et appliquées convenablement
- Les savoirs techniques et les savoir-faire sont en partage au profit d'autres paysans, ce qui fait "tache d'huile"
- Les villages sont dotés des magasins de stockage et de conservation
- La relative jeunesse de producteurs, qui montre la disponibilité d'une force de travail.

Ce sont là des paramètres qui autorisent à avancer que la durabilité de l'initiative est garantie.

Il y a cependant quelques points faibles que l'analyse et l'interprétation des informations ont permis d'identifier.

C2) QUELQUES POINTS FAIBLES.

- L'encadrement n'a pas suffisamment sensibilisé les paysans sur la réalité et les risques de la commercialisation des produits. En preuve, le découragement constaté chez nos paysans, qui, suite à la mévente des récoltes de la saison précédente ont sensiblement baissé les bras par la réduction notable des surfaces cultivées
- La parité-genre n'a pas été respectée puisque dans les villages APAFA, sur les 180 paysans encadrés on dénombre à peine six femmes productrices.

Or l'un des objectifs du projet est d'encourager la tendance vers la parité-genre.

Au regard de la réalité constatée, cet objectif est loin d'être atteint.

- Les paysans formés et sensibilisés sur la lutte contre les feux de brousse ont les mains vides pour parer à toute éventualité : ils n'ont aucun équipement à cet effet. or on ne peut pas éteindre les feux de brousse avec les mains vides.
- L'entretien de la piste n'est pas assuré, vraiment celle-ci est impraticable par endroits en saison des pluies.
- L'encadrement n'a pas suffisamment pris la mesure des éventualités qu'attirerait l'ouverture de la piste rurale : déferlement des transporteurs, des commerçantes avec de gros camions causant la dégradation de la piste et son impraticabilité par endroit surtout sur le tronçon Ogou-Alindè et Agbawiliga.

NB : Voilà brièvement exposés quelques points faibles du projet APAFA. Ces points ont été soulevés simplement à titre indicatif avec le seul souci d'aider à rectifier ou à corriger certains axes ou volets du projet.

C'est sur la base de ces considérations que nous voulons faire quelques recommandations, suggestions ou propositions.

C3) QUELQUES RECOMMANDATIONS, SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS

- 1) Les producteurs sont de plus en plus confrontés à l'épineux problème de la mévente de leurs produits. Cet état de chose entraîne le découragement chez eux. Il serait souhaitable que la MVCP se penche sérieusement sur la situation qui paraît sérieuse, fondamentale et déterminante pour la suite du projet et sa durabilité.

Ne serait-il pas bien indiqué d'encourager la culture et la production du soja surtout du soja biologique qui est recherché en ce moment sur le marché international ? Dans ce cas la culture du maïs sera de plus en plus réduite et ne constituera qu'une production pour les besoins de la subsistance.

- 2) L'un des points faibles est la non-atteinte de la parité-genre. Il faudrait étudier les possibilités pour "rectifier un peu le tir" avant la fin du projet en 2015. C'est vrai qu'on ne peut plus augmenter le nombre de femmes productrices, mais on peut néanmoins conduire des séances de sensibilisation et des actions éducatives, formatives à l'adresse aussi bien des hommes que des femmes dans ce sens. Il serait édifiant d'initier une coopérative de jeunes femmes productrices, gérée, dirigée et animée par elles-mêmes, pour elles-mêmes et avec elles seules.

Le dynamisme et le sens du commerce reconnus aux femmes seront déterminants dans la réussite d'une telle démarche.

- 3) La dégradation d'une partie de la piste serait due au fait de l'inexistence d'un comité villageois d'entretiens que nous dénommons ici par exemple CVEP (Comité Villageois d'Entretien de la Piste). Nous estimons qu'il est nécessaire de mettre sur pied ces différentes structures de base au niveau de chaque village en l'étendant aux villages voisins (ou avoisinants) où le projet fait déjà "tache d'huile" (d'après nos investigations). Etant donné que l'ouverture de cette piste est hautement appréciée par tous, ces comités trouveront sûrement et certainement adhésion auprès des populations de la localité.

Ne serait-il pas envisageable d'instituer le paiement d'une sorte de péage aux usagés qui circulent. La nature et le montant de ce péage doivent être étudié avec les CVD, les chefs de villages et les populations tout ce la en acore avec les autorités politique et administrative de la localité. La gestion des fonds ainsi collecté sera confiée à un comité adhoc qui sera chargé entre autre de l'organisation, de la surveillance des travaux d'entretien de la piste.

Justement l'ouverture de cette piste a entraîné des situations imprévues : déferlements des commerçantes à la recherche du charbon de bois et surtout le développement de la fabrication anarchique de ce produit.

Cela se traduit du coup par l'abattage des arbres. On peut craindre que les gens soient tentés de toucher aux arbres de la réserve, surtout en cas de soudure due à la mévente du maïs et du sorgho.

L'équipe d'accompagnement de la MVCP doit mûrir des réflexions bien éclairées sur cette problématique.

En attendant il faudrait encourager la plantation des arbres hors de la réserve, surtout des espèces qui grandissent vite et qui pourraient se prêter à la fabrication du charbon.

Remarque :

Avant de conclure le rapport de cette étude évaluative, nous voulons relever ici un point sur lequel l'étude a été insuffisante (ou mieux incomplète) à savoir que nous n'avons pas pu écouter à fond l'équipe d'encadrement et d'accompagnement de nos paysans pour avoir des données révélatrices, par exemple sur :

- L'appréciation de la performance, de l'assimilation chez les paysans des différentes formations qui leur ont été données.
- Ce que pense l'équipe de la durabilité du projet et de la non-atteinte de la parité-genre
- Ce que l'équipe a gagné et ce qu'elle a tiré comme avantage psychoaffectif (autosatisfaction, sentiment de fierté) de cette intervention
- Surtout comment cette équipe se juge, s'auto-évalue
- Les déceptions, les regrets, les situations inattendues, imprévues etc

De même l'étude n'a pas pris en compte les changements aussi bien positifs que négatifs intervenus ou apparus dans la vie sociale des villages où vivent les paysans qu'on peut estimer "évolués" ; est-ce qu'il y a eu des réalisations concrètes apportées par ces paysans encadrés au profit de leurs concitoyens ? Si oui lesquelles ? Et comment ? Si non pourquoi ?

Par ailleurs les investigations n'ont pas pu être conduites dans les premiers villages de l'expérience pilote à savoir Kri-Kri, Kparatao et Solao pour apprécier la vie des paysans après la MVCP et les caractéristiques de la durabilité de l'intervention de la MVCP.

Nous regrettons vivement ces insuffisances, nous espérons que ces lacunes seront comblées par l'évaluation finale qui sera faite en 2015 par le consultant extérieur qui est déjà retenue par la MVCP.

NB : Nous espérons que l'évaluation finale nous renseignera davantage sur ces aspects-là.

L'accompagnement et l'appui dans le cadre de ce projet APAFA ont de fond en comble changé les conditions de vie des paysans sur le plan social, économique-financier, institutionnel, psychoaffectif et culturel. Les impacts positifs sont qualitativement et quantitativement réels.

ANNEXES

- **QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE**
- **GUIDES D'ENTRETIENS**

ANNEXE 1

VOLET QUANTITATIF

BENEFICIAIRES DIRECTS

I/ DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES OU BIO- SOCIALES

Village :

Noms et Prénoms :

Age :

Sexe : M F

Niveau d'instruction :

N'a pas été à l'école primaire secondaire supérieur

Appartenance ou pratique religieuse

Chrétien (à préciser) musulman traditionaliste

Situation matrimoniale

Célibataire marié (e) veuf (ve)

Divorcé(e) concubin(e) répudié

Nombre de conjointes (uniquement pour les hommes)

Nombre d'enfants

Donnés socio-démographique (suite)

Nombre d'enfants en âge de scolarisation

Nombre d'enfants effectivement scolarisés

II) SITUATION AVANT L'INTERVENTION DE LA MVCP

Q1/ avez-vous déjà bénéficié de l'appui d'une ONG ? Ou d'une intervention extérieure ?

Oui

non

Q2/ Si oui laquelle ? (nom de l'ONG)

Q3/ quelle sorte d'appui vous a-t-elle donnée ? (sous quelle forme) ?

.....
.....
.....
.....

Formation en technique culturale

fourniture d'engrais

Formation en coopérative

formation en gestion

Aide en commercialisation des produits

Dotation d'une structure de stockage et de conservation ?

Autre à préciser

N.B. : si non passez de Q1 à Q4

III) L'INTERVENTION DE LA MVCP ET IMPACTS SUR LES PAYSANS

III.1) Connaissance de l'ONG

Q4/ Comment avez- vous fait la connaissance de la MVCP ? A la radio ?

Par des paysans déjà accompagnés ? Les membres du
CVD ? Par le personnel de la MVCP ?

Autre (à préciser)

Q4/ bis : Depuis quand ?

Q5/ Qu'est-ce qui a motivé votre adhésion (ou votre acceptation) ?

Vision du projet défi à lever

Propositions convaincantes promesses faites

Changements espérés gains à réaliser Autres (à préciser)

Q6/ Savez-vous pourquoi l'ONG vous a choisi (e) ou retenu (e) parmi les bénéficiaires ?

Oui non ne sait pas

Q7/ Si oui, pour quelles raisons ?

Disponibilité personnelle ?

Expérience reconnue dans le travail agricole ?

Possession de terres cultivables en superficies suffisantes

Autre (à préciser)

Q8/ Connaissez-vous les membres de l'équipe d'encadrement par leur nom

Oui non

Q9/- Si oui citez leur nom (ou bien nom et prénoms)

Q10/ Si non pourquoi ? (donnez les raisons de cette ignorance ou négligence)

III-2) Impacts de l'intervention sur les conditions de vie des bénéficiaires

(Note introductive : voici bientôt 5 années que vous bénéficiez de l'appui (ou de l'accompagnement) des ingénieurs de la MVCP. Cela a sans aucun doute apporté un quelconque changement (positif ou négatif) dans les conditions de votre vie. Vous allez maintenant nous dire calmement et sincèrement ce qu'il en est à ce jour

- Sur le plan de l'appropriation des techniques agricoles

Q11/ pouvez-vous nous dire quelle formation vous avez reçue dans ce domaine

(Ici il vaut mieux laisser l'interlocuteur parler librement) ; l'enquêteur doit être vigilant pour noter les informations que celui-ci va décliner. Mais si l'enquêté ne se retrouve pas alors, seulement alors l'enquêteur peut lui rafraîchir la mémoire en citant les modalités que voici :

- Formation en technique de maïs, de riz et de soja
- Utilisation des herbicides et des insecticides
- Gestion intégrée de la fertilité des sols
- Fabrication et utilisation du fumier
- Recyclage des résidus de récolte
- Pratique de rotation
- Traitement des pesticides
- Utilisation des engrais chimiques

- Sur le plan de la protection de l'environnement et de la réserve de la faune

Q12/ Avez-vous suivi des séances de sensibilisation dans ce sens ?

Oui non

Q13/ Avez-vous été informé (et formé) sur la nécessité de protéger la réserve d'Abdoulaye ?

Oui non

Q14/ Avez-vous bénéficié de voyage d'échange d'expérience inter-producteur sur la protection et la gestion des réserves, par les populations locales ?

Oui non

Q15/ Avez-vous appris la lutte contre les feux de brousse ?

Oui non

- Sur le plan de la formation en technologies sociales

Q16/ A-t-on formé les comités villageois de gestion sur leurs rôles et responsabilités ?

Oui non

Q17 /bis : Avez-vous reçu une formation dans le domaine de la constitution de coopératives

Oui non

Si oui, pouvez-vous donner les dénominations des coopératives existantes ?

Q18/ A-t-on constitué des équipes de pairs formateurs pour la diffusion des techniques agricoles dans les villages ?

Oui non

Q19/ Avez-vous bénéficié des visites d'échange avec d'autres producteurs

Oui non

Q20/ bis : connaissez-vous certains d'entre vous qui en ont bénéficiées ?

Oui non

Si oui

Q21/ est-ce que cela a apporté un « plus » dans votre vie d'agriculteur ?

Oui

non

Q22/ si oui comment ?

Beaucoup ?

Assez ?

Suffisamment ?

Un peu seulement ?

- Sur le plan de l'amélioration et de l'augmentation de la production des récoltes

Q23/ Est-ce-que l'appui de la MVCP a favorisé l'augmentation et l'amélioration de la production ?

Oui

non

Q24/ Si non, pourquoi et comment? (donnez les raisons)

.....
.....
.....

Q25/ Si oui dites-nous comment et pourquoi?

Augmentation des superficies cultivées

Amélioration et augmentation des récoltes

Beaucoup de facilité dans le travail

Soulagement de la pénibilité dans le travail

Q26/ Pouvez-vous nous donner à titre indicatif quelques éléments d'appréciation ?

Par exemple :

Avant l'appui de la MVCP

Aujourd'hui

Nombre de sacs récoltés avant l'appui ?

Nombre de sacs récoltés aujourd'hui ?

Q27/ Il va sans dire que vos revenus ont augmenté ?

Oui non

Q28/ Si oui, peut-on en avoir une idée ?

Avant aujourd'hui

Cas spécifique d'Agbawiliga

- L'apport (ou le changement) qu'a induit l'ouverture de la piste rurale.

S'il vous plaît nous allons aborder un autre aspect qui vous concerne spécifiquement, à savoir le changement intervenu dans votre vie quotidienne avec l'ouverture de la route.

Q29/ Vous tirez autres avantages de ce projet avec le tracé de la route ?

Oui non

Q30/ Si oui lesquels ?

Aisance dans le déplacement facilité de mobilité sociale

Facilité dans le transport des récoltes

Cela permet la circulation des personnes et marchandises L'évacuation
rapide des malades le cor des femmes en travail

Le transport des marchandises jusqu'aux marchés

L'afflux des commerçantes des grandes villes vers la localité

Augmentation des relations sociales facilité dans les visites inter-villages

Renforcement des liens familiaux

Maintien des relations amicales inter-villageoises

Promotion de nouvelles connaissances inter-villageoises

Autre (à préciser)

- Dotation de structure de stockage, de conservation et de commercialisation

Q31/ Votre village est-il doté d'un magasin ?

OUI

non

Q32/ Si oui n'est-ce pas un changement radical dans vos conditions de vie ?

Oui

non

Q33/ quelles positivités cela vous apporte ?

Protection des récoltes

garantie de conservation

Possibilité de vente groupée à un prix uniforme

Application des techniques de conservation

Bilan

- Réalisations concrètes
- Quelles sont les réalisations obtenues avec l'intervention ?

(Citez-en quelques unes)

.....

.....

.....

.....

- Problèmes sociaux

Q34/ y a-t-il des problèmes sociaux imprévus ou inattendus qui ont fait leur apparition au cours de ce projet ?

Oui

non

Si oui lesquels ?

Polygamie

divorce

querelles dans les ménages

Gestion des

revenus

changements des comportements

(Citez les cas de figures)

- Sur le plan des insuffisances et des manquements

Q35/ Y a-t-il des attentes non comblées ?

Oui

non

Q36/ Si oui lesquelles ?

(Citez quelques unes)

.....

.....

.....

.....

Q37/ Y a-t-il des manquements ou insuffisances relevés

Oui

non

Si oui lesquels ?

(Citez quelques uns)

.....

.....

.....

- Atouts pour la durabilité

Q38/ Est-ce que les activités après l'intervention de la MVCP peuvent être poursuivies

Oui

non

Si non pourquoi ?

(Donnez les raisons)

Si oui comment ?

Techniques culturales bien maîtrisées

Possibilité d'autres financements

Existence d'atouts (à préciser)

Gestion intégrée de la fertilité des sols

Existence de solidarité agissante

Autres (à préciser)

ANNEXE 2

VOLET QUALITATIF

Villages : AGBAWILIGA, OGOUALINDE, HEZOUDE

I – Paysans des villages voisins des bénéficiaires.

*Réponse commune à HEZOUDE et AGBAWILIGA :

Pas de village voisin mais des producteurs vivant dans les villages et quartiers avec les bénéficiaires directs.

- 1- Etes-vous au courant du projet ? si oui, quelles sont vos appréciations sur l'exécution de ce projet dans les villages bénéficiaires ?
- 2- De quoi avez-vous bénéficié de ce projet ?

II- Femmes des producteurs des bénéficiaires

- 1- Quelle est votre perception du projet ?
- 2- Quel regard portez-vous sur les membres de l'équipe d'encadrement de ce projet ?
- 3- Y-a-t'il eu des problèmes inattendus dans votre foyer au cours de ce projet ?
- 4 - L'équipe d'encadrement a donné des formations sur la gestion de l'économie du ménage. Cela est-il appliqué dans votre foyer ?

❖ Informations recueillies sur la piste d'AGBAWILIGA

III – Transporteurs / Riverains

- 1- Etes-vous de la localité ?
- 2&3 - Aviez-vous emprunté cette piste dans son état passé ?
- 4- Fréquence sur la piste.
- 5- Tirez-vous des avantages suite à l'ouverture de cette piste ?

IV- Femmes commerçantes (sur la piste)

- 1- Depuis quand et comment connaissez-vous cette localité ?
- 2- De quoi approvisionnez-vous dans cette localité ?
- 3- Quels sont les bénéfices tirés depuis votre connaissance de la localité ?
- 4- Vos impressions sur les producteurs de la localité ?

✚ Doléances exprimées (Transporteurs, Riverains et Commerçants)

- Revoir l'état de la piste
- Construction des ponceaux restants
- Remblai de certaines zones en saison de pluie.